

Direction territoriale Méditerranée

Vers un urbanisme résilient? Crues lentes et maintien sur place des populations, retours d'expériences et enseignements

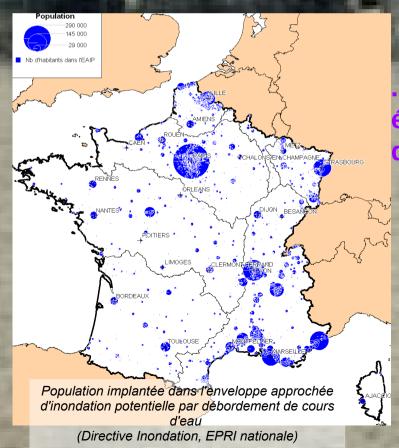




Maintenir sur place les populations ? Origines de la réflexion

Une réflexion inspirée du contexte francilien

- Territoire à forts enjeux
- Inondations à cinétique lente
- Contexte d'urbanisation croissante...



...mais une problématique également partagée par d'autres agglomérations

http://inondation1910.free.fr

La nécessité de rechercher une alternative à l'évacuation

Les contraintes de l'évacuation...

- Traumatismes et risques associés pour la population
- Mobilisation importante des moyens de secours
- Difficultés techniques (déplacement, capacité d'accueil)
- Ralentissement du retour à la normale du territoire
- Pas de droit à l'erreur : discrédit de l'évacuation « pour rien »

Les motivations individuelles :

- Repère du « chez soi »
- Environnement social, familial
- Crainte pour ses biens.



Demain, une évacuation de masse en lle de France...?





Guides, normes, recherches / « Retours d'expériences »

ANNÉE	RÉGION	NATURE DE L'INONDATION	POPULATION CONCERNÉE	PARTICULARITÉS			
FRANCE							
2001	Somme	Par remontée de nappe et débordement de la Somme. Plusieurs mois	Pas de victimes, 1500 évacués	Durée de l'inondation, maintien sur place fréquent			
2003	Rhône (Arles)	Débordements du Rhône, moyennement rapide (1 jour). 1 semaine d'inondation à Arles	1 victime, 7000 évacués, 2/3 de la ville sous l'eau pendant 1 semaine	Réseaux touchés mais maintien sur place fréquent			
	EUROPE						
1997	Pologne	Débordements importants de l'Oder et de la Vistule. 1 à 2 semaines de crues	55 victimes, 6 millions de personnes touchées, 160 000 évacués	Enjeux nombreux sur les bassins de l'Oder			
2002	Europe centrale	Crues intenses en Autriche, République Tchèque et Allemagne. Cinétique rapide en amont (1 jour), plus lente en aval (5 jours).	110 victimes, 1,6 millions de personnes touchées, au moins 250 000 évacuées	Grand nombre d'évacués pendant plusieurs mois.			
2007	Angleterre	2 épisodes pluvieux très intenses en juin et juillet, cinétique lente, durée de la crue sur plusieurs mois	13 victimes, plus de 500 000 personnes touchées, 48 000 maisons inondées	Coupures d'alimentation en réseaux pour des centaines de milliers de personnes			
AMERIQUE DU NORD							
1996	Saguenay	Dépression tropicale sur des sols déjà saturés, crue rapide (quelques h) et décrue sur 2 jours.	10 victimes et 16000 évacués à reloger, 2000 maisons très endommagées	Risque de ruptures de digues et barrages			
2005	Nouvelle- Orléans	Suite au cyclone Katrina, inondation par rupture de digue et surcote de la mer	1330 victimes, + d'1 millions d'évacués et 70000 personnes restées sur place	80 à 90% des réseaux vitaux détruits en – de 3H			



Nos éléments d'analyse

sur les conditions de maintien sur place des populations

- Partie 1 : Un maintien sur place conditionné par la satisfaction
 - d'un ensemble de besoins
- Partie 2 : Une combinaison de solutions à mobiliser pour le
 - maintien sur place
- Partie 3 : Au-delà de la sécurité des personnes :
 - Les fonctions du territoire à assurer pour permettre un
 - retour « à une situation normale »
- Partie 4 : Des pistes pour un aménagement résilient
- Conclusion

Conditions « acceptées » :

Conditions observées, ayant permis le maintien sur place des population

Somme - Mars/Mai 2001

- 2800 maisons inondées
- 700 foyers évacués
- plusieurs semaines avant la décrue

Arles - Déc 2003

- 2/3 ville avec H_{eau} : 0,7 1,3m
- 9300 pers en ZI, 6000 évacués
- J+8 : 2700 foyers sans électricité

Angleterre – juillet 2007

- 48000 maisons sinistrées
- encore 4700 foyers relogés 1 an après la crise
- plusieurs mois d'inondation

- zone refuge hors d'eau
- ravitaillement et service de soutien psy
- solidarité des commerçants et des communes voisines
- divertissements pour les enfants
- sanitaires mobiles collectifs
- zone refuge hors d'eau (sentiment de sécurité chez soi)
- provisions pour plusieurs jours
- ravitaillement (cuisine du Lycée)
- soutien psychologique
- zone refuge hors d'eau, à l'étage ou en caravane
- ravitaillement, en particulier en eau
- solidarité entre voisins et des commerçants
- manque de confort : froid, humidité, tensions familiales



Conditions « acceptées » :

Conditions observées, ayant permis le maintien sur place des population

Somme - Mars/Mai 2001

- 2800 maisons inondées
- 700 foyers évacués
- plusieurs semaines avant la décrue

Arles - Déc 2003

- 2/3 ville avec H_{eau} : 0,7 1,3m
- 9300 pers en ZI, 6000 évacués
- J+8 : 2700 foyers sans électricité

Angleterre – juillet 2007

- 48000 maisons sinistrées
- encore 4700 foyers relogés 1 an après la crise
- plusieurs mois d'inondation

- zone refuge hors d'eau
- ravitaillement et service de soutien psy
- solidarité des commerçants et des communes voisines
- divertissements pour les enfants
- sanitaires mobiles collectifs
- zone refuge hors d'eau Sentiment de sécurité chez soi)
- provisions pour plusieurs jours
- ravitaillement (cuisine du Lycée)
- soutien psychologique
- zone refuge hors d'eau, à l'étage ou en caravane
- ravitaiilement, en particulier en eau
- solidarité entre voisins et des commerçants
- manque de confort : froid, humidité, tensions familiales



Conditions « acceptées » :

Conditions observées, ayant permis le maintien sur place des population

Somme - Mars/Mai 2001

- 2800 maisons inondées
- 700 foyers évacués
- plusieurs semaines avant la décrue

Arles - Déc 2003

- 2/3 ville avec H_{eau} : 0,7 1,3m
- 9300 pers en ZI, 6000 évacués
- J+8 : 2700 foyers sans électricité

Angleterre – juillet 2007

- 48000 maisons sinistrées
- encore 4700 foyers relogés 1 an après la crise
- plusieurs mois d'inondation

- zone refuge hors d'eau
- ravitaillement et service de soutien psy
- solidarité des commerçants et des communes voisines
- divertissements pour les enfants
- sanitaires mobiles collectifs

zone refuge hors d'eau (sentiment de sécurité chez soi)

- provisions pour plusieurs jours
- ravitaillement (cuisine du Lycée)
- soutien psychologique
- zone refuge hors d'eau, à l'étage ou en
- ravitatilement, en particulier en eau
 solidarité entre voisins et des commerçants
- manque de confort : froid, humidité, tensions familiales



Les conditions nécessaires :

- Sécurité des populations : cinétique lente, abri hors d'eau
- Accès aux produits « essentiels » : réseaux traditionnels, réserves, solidarité...
- Maintien du lien social et soutien psychologique

Mais des conditions parfois subies...

- Conditions très difficiles : au milieu des corps et des déchets (Nouvelle-Orléans)
- Impossibilité d'évacuer : routes coupées (Saguenay), courant trop fort (Autriche)

Et souvent évolutives :

- Psychosocial: sentiment d'abandon, isolement → demandes d'évacuation (Somme)
- Perte du confort : électricité, chauffage, assainissement → auto-évacuation (Arles)

ou au contraire :

 Retour de conditions acceptées : aménagement de l'étage, caravane → retour chez soi (Angleterre)



Une acceptabilité conditionnée par la satisfaction d'un ensemble de besoins



Des « minima » à respecter...

Besoin	Normes minimales	Accessibilité
Eau	Approvisionnement d'un foyer : 15l à 20l/j/pers * et ** Selon PCS Arles : acceptable si durée < 5 jours	< 100m** à 500m* du foyer Tps d'attente <15min*
WC	1 / 50 pers* (1 / 20 pers sur long terme)	< 50m*
Alimentation	1 site de distribution de marchandises pour 20 000 pers **	< 1h de marche*
Abri	Abris en refuge : - <u>Superficie</u> mini : individuelle 3,5 à 4,5m²/pers + parties collectives, soit globalement 45m²/pers* - <u>Equipements</u> collectifs : sanitaires, cantine, groupe électrogène***	< 6km de la zone menacée, à une distance raisonnable de la zone évacuée***
Santé	1 centre de santé / 50 000 pers 1 hôpital / 250 000 pers*	
Gestion des déchets solides	Conteneur d'ordures de 100l/10 familles	Fosse à ordures à moins de 100m si pas de conteneur*

Quantités

Des « minima » à respecter...

Une acceptabilité conditionnée par la satisfaction d'un ensemble de besoins



Besoin	Hormes minimales		Accessibilité
Eau	Approvisionnement d'un foyer : 15l à 20l/j/pers et ** Selen PCS Arles : acceptable si durée < 5 jours		< 100m** à 500m* du foyer Tps d'attente <15min*
WC	1 / 50 pers* (1 / 20 pers sur long terme)		< 50m*
Alimentation	1 site de distribution de marchandises 20 000 pers **	pour	< 1h de marche*
Abri	Abris en refuge : - <u>Superficie</u> mini : individuelle 3,5 à 4,5m²/pers + parties collectives, soit globalement 45m²/pers - <u>Equipements</u> collectifs : sanitaires, cantine, groupe électrogène***		< 6km de la zone menacée, à une distance raisonnable de la zone évacuée***
Santé	1 centre de santé / 50 000 pers 1 hôpital / 250 000 pers*		
Gestion des déchets solides	Conteneur d'ordures de 100l/10 famille	S	Fosse à ordures à moins de 100m si pas de conteneur*

Quantités

Des « minima » à respecter...

Une acceptabilité conditionnée par la satisfaction d'un ensemble de besoins



		Accessibilité	
Besoin	Hormes minimales	Accessibilité	
Eau	Approvisionnement d'un foyer : 15l à 20l/j/pers et ** Selen PCS Arles : acceptable si durée < 5 jours	< 100m** à 500m* du foyer Tps d'attente <15min*	
WC	1 / 50 pers* (1 / 20 pers sur long terme)	< 50m ²	
Alimentation	1 site de distribution de marchandises por 20 000 pers **	ur < 1h de marche*	
Abri	Abris en refuge : - <u>Superficie</u> mini : individuelle 3,5 à 4, parties collectives, soit globalement 45m²/ - <u>Equipements</u> collectifs : sanitaires, cant électrogène***	à une distance raisonnable	
Santé	1 centre de santé / 50 000 pers 1 hôpital / 250 000 pers*		
Gestion des déchets solides	Conteneur d'ordures de 100I/10 familles	Fosse à ordures à moins de 100m si pas de conteneur*	



Une acceptabilité conditionnée par la satisfaction d'un ensemble de besoins

Un point commun : l'étagement des besoins

Des besoins d'importance graduée : des besoins essentiels, d'autres secondaires

- Le constat d'une certaine variabilité :
- Des besoins accrus pour les personnes vulnérables
- Des besoins évolutifs et qui s'incrémentent
- Et des « modulateurs d'acceptabilité » plus complexes à appréhender
 - D'autres besoins, non identifiés comme besoins « vitaux »
- La mobilité, y compris en zone inondable : se ravitailler, maintenir une activité
- Le besoin en communications

Accomplissement personnel

Estime de soi

Amour et appartenance, besoins sociaux

Protection et sécurité, besoins psychologiques

Maintiens de la vie, besoins fondamentaux

Pyramide de Maslow



Mise en place d'un point de recharge pour téléphone portable (Ouragan Sandy, 2013, source note du CGDD sur les TIC)



Nos éléments d'analyse

sur les conditions de maintien sur place des populations

- Partie 1 : Un maintien sur place conditionné par la satisfaction
 - d'un ensemble de besoins
- Partie 2 : Une combinaison de solutions à mobiliser pour le
 - maintien sur place
- Partie 3 : Au-delà de la sécurité des personnes :
 - Les fonctions du territoire à assurer pour permettre un
 - retour « à une situation normale »
- Partie 4 : Des pistes pour un aménagement résilient
- Conclusion



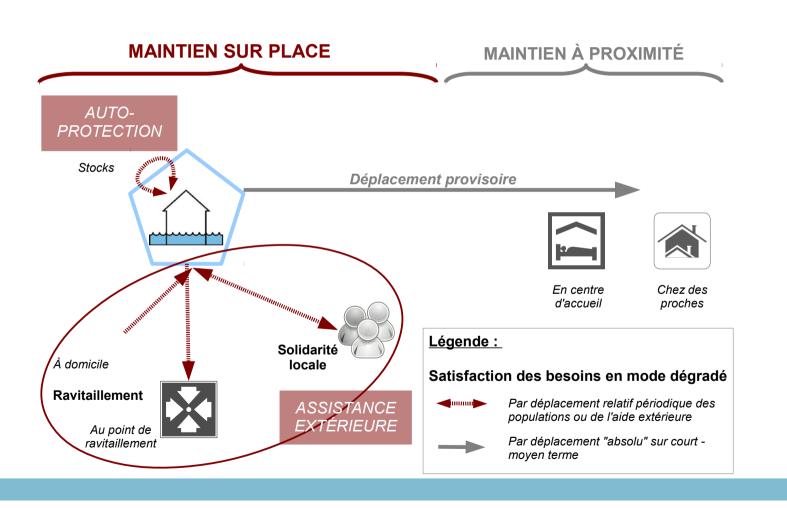
Quelles réponses en cas de perturbation des besoins ?

Différentes solutions pour un même besoin

Besoin	Alternative en situation dégradée
Eau, alimentation	Ensemble 1 – Distribution extérieure par hélicoptère, bateau (eau sous forme de bouteilles, poches souples) 2 – Points d'alimentation (centres d'accueil) 3 – Provisions, ou utilisation du réseau avec précaution sanitaire (bouillir) 4 – Solidarité, collecte Eau 5 – Approvisionnement par citernes mobiles 6 – Systèmes mobiles de purification d'eau 7 – Utilisation d'un "réseau de secours" pour les plus vulnérables 8 – Puits, captage non inondé
Santé, hygiène	 1 – Distribution extérieure par hélicoptère, bateau (dont kit hygiène et toilettes) 2 – Points d'alimentation (centres d'accueil) 3 – Sanitaires mobiles
Abri	 1 – Chez soi, en étage refuge, ou même immeuble 2 – Chez les proches, hors ZI 3 – En centre d'hébergement provisoire collectif 4 – En logement individuel provisoire : mobile-home, caravane
Soutien psycho, lien social	 1 – Visite à domicile : pompiers, médecins, services DDASS 2 – En centre d'accueil 3 – Solidarité, maintien de l'activité socio-économique : commerces, écoles

Quelles réponses en cas de perturbation des besoins?

Autonomie ou assistance, 2 solutions à combiner







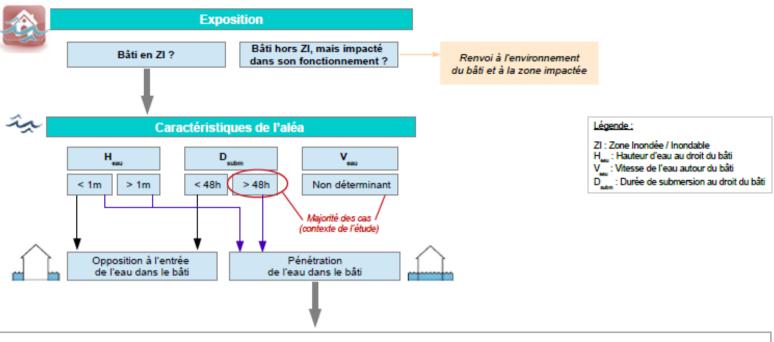
Des critère favorables au maintien sur place ?

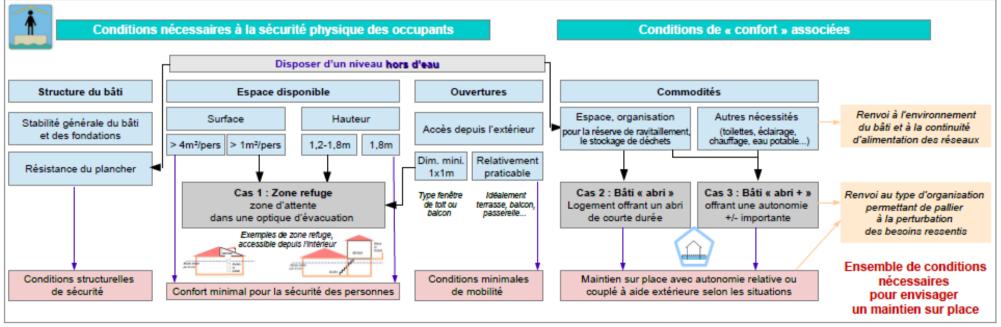
Le rôle clef de l'habitat

- Le bâti « abri » = protection contre l'inondation, puis sécurité, sûreté
- La dimension psychologique = attachement à la maison, pour des raisons économiques, sentimentales, identitaires...
- La sphère sociale de l'individu =
 Environnement social, familial





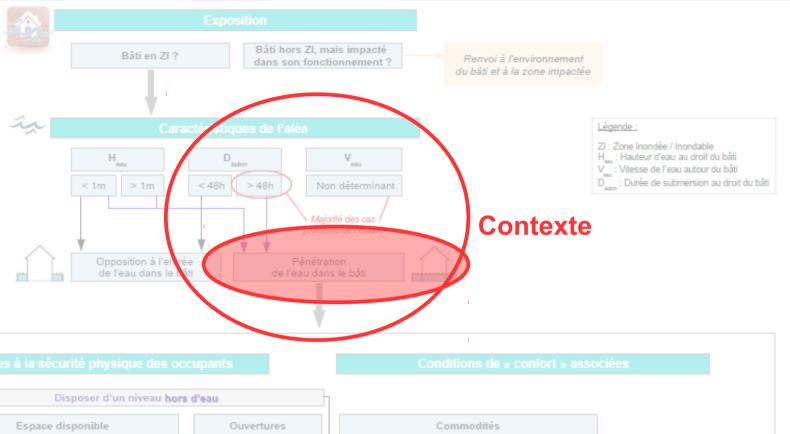


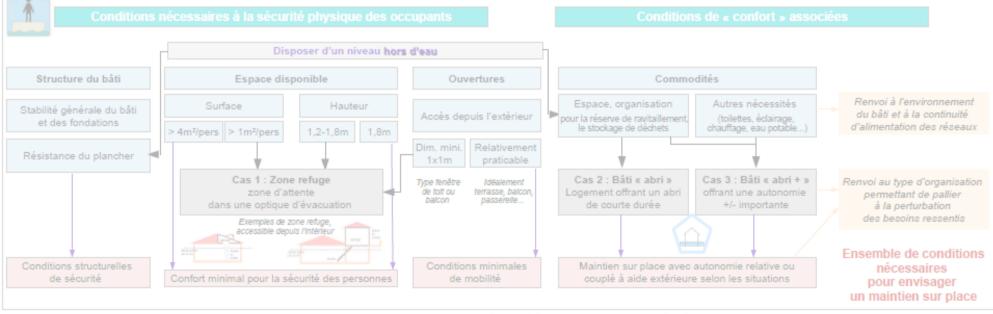


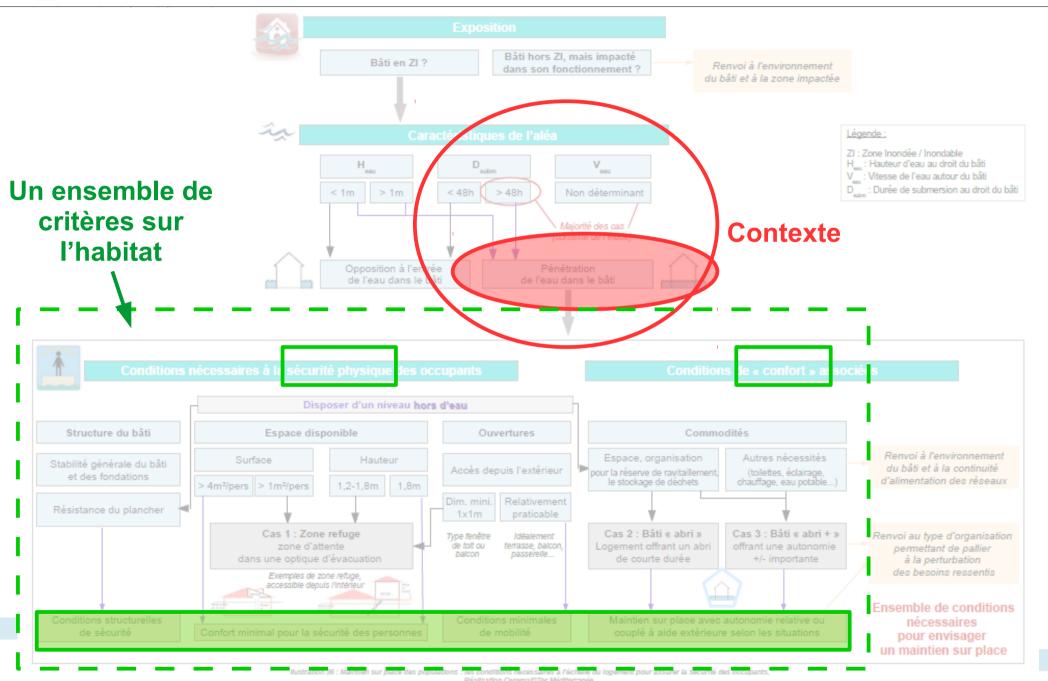
llustration 36 : Maintien sur place des populations : les conditions nécessaires à l'échelle du logement pour assurer la sécurité des occupants.











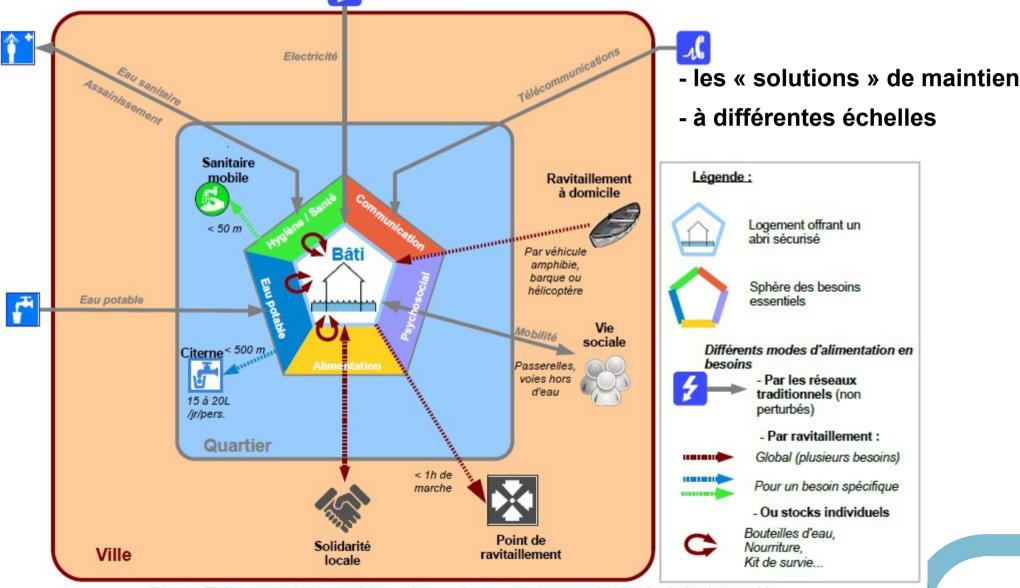
Partie 2

Bâti hors ZI, mais impacté Bâti en ZI ? Renvoi à l'environnement dans son fonctionnement? du bâti et à la zone impactée Légende : ZI : Zone Inondée / Inondable H....: Hauteur d'eau au droit du bâti D : Vitesse de l'eau autour du bâti Un ensemble de : Durée de submersion au droit du bâti < 48h > 48h > 1m critères sur Maiorité des cas **Contexte** l'habitat Opposition à l'er de l'eau dans le Un environnement favorable Disposer d'un niveau hors d'eau Structure du bâti Espace disponible Ouvertures Commodités Espace, organisation Autres nécessités Surface Hauteur Stabilité générale du bâti Accès depuis l'extérieur (toilettes, éclairage, pour la réserve de ravitaillement et des fondations le stockage de déchets chauffage, eau potable... > 4m²/pers | > 1m²/pers 1,2-1,8m 1,8m Relativement Résistance du plancher 1x1m praticable Cas 2 : Bâti « abri » Cas 3 : Bâti « abri + » Cas 1: Zone refuge Renvoi au type d'organisation Type fenêtre Idéalement zone d'attente de tolt ou terrasse, balcon, Logement offrant un abri offrant une autonomie balcon passerelle dans une optique d'évacuation de courte durée +/- importante Exemples de zone refuge accessible depuis l'intérieur



Des critère favorables au maintien sur place?

Un environnement favorable





Nos éléments d'analyse

sur les conditions de maintien sur place des populations

- Partie 1 : Un maintien sur place conditionné par la satisfaction
 - d'un ensemble de besoins
- Partie 2 : Une combinaison de solutions à mobiliser pour le
 - maintien sur place
- Partie 3 : Au-delà de la sécurité des personnes :
 - Les fonctions du territoire à assurer pour permettre un
 - retour « à une situation normale »
- Partie 4 : Des pistes pour un aménagement résilient
- Conclusion

Partie 2

Partie 3

Partie 4



Un cadre national:

S'assurer du maintien de grandes fonctions essentielles, nécessaires au fonctionnement du pays

Objectif de résilience

Livre Blanc

Activités régaliennes

(activités civiles de l'Etat, activités judiciaires et militaires)

Activités de sauvegarde de la population (alimentation, santé)

Activités économiques et technologiques (énergie, transport, finances, communications,...)

Niveau territorial : Garantir un ensemble de fonctions ou gérer en mode dégradé

Communications

Transport, circulation

3 -Transports collectifs

4 -Circulation routière

- 1 -Vigilance crue
- 2 -Communication

Economie

- 5 Fourniture énergie
- 6 -Télécommunications
- 7-Circulation fiduciaire
- 4 Circulation routière

Vie quotidienne des pops

- 8 -Alimentation en eau potable
- 9 -Ravitaillement des
- populations
- 10 -Évacuation + Hébergement
- d'urgence
- 11- Éducation nationale
- 12 -Déchets ménagers
- 13 -Assainissement

Santé

- 14 -Soins médicaux
- 15 -Actions médico sociales
- 16 -Approvisionnement en
- produits de santé

Sécurité générale

- 18 -Secours d'urgence
- 17 -Sécurité publique
- 19 -Soutien militaire
- 20 -Soutien sécurité civile

Exemple tiré du dispositif ORSEC parisien

Les fonctions du territoire pour permettre un

retour « à une situation normale » Actions priorisées des REX

Mise en sécurité et limitation des dégâts

Protections temporaires pour :

- secteurs à enjeux
- infrastructures stratégiques

Sauvegarde et retour des populations sur le territoire

Remise en état et rétablissement des fonctions perturbées

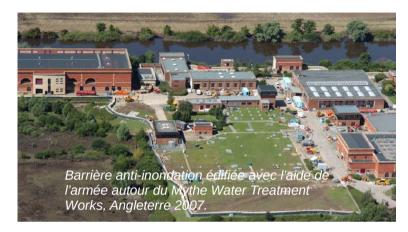
- Réfection des voies ferrées, Paris 1910 (Source inondation1910.free.fr)
 - rétablissement de la mobilité
 - rétablissement des services
 - reprise de l'économie

« reconstruction » du territoire

- vérification de la sécurité électrique

- élimination du risque d'epidemie

- stabilité des structures





Nos éléments d'analyse

sur les conditions de maintien sur place des populations

- Partie 1 : Un maintien sur place conditionné par la satisfaction
 - d'un ensemble de besoins
- Partie 2 : Une combinaison de solutions à mobiliser pour le
 - maintien sur place
- Partie 3 : Au-delà de la sécurité des personnes :
 - Les fonctions du territoire à assurer pour permettre un
 - retour « à une situation normale »
- Partie 4 : Des pistes pour un aménagement résilient
- Conclusion

Des pistes pour un aménagement résilient

Actions engagées ou projetées post catastrophe

... qui favorisent l'autonomie des populations



Solutions combinées « maintien sur place / assistance » :

Ex : **réflexion stratégique d'implantation** dans le *water distribution plan* anglais

Pour la continuité de l'alimentation en besoins primaires :

- protection des réseaux structurants
- auto-protection des populations

... et facilitent l'intervention des pouvoirs publics auprès des populations

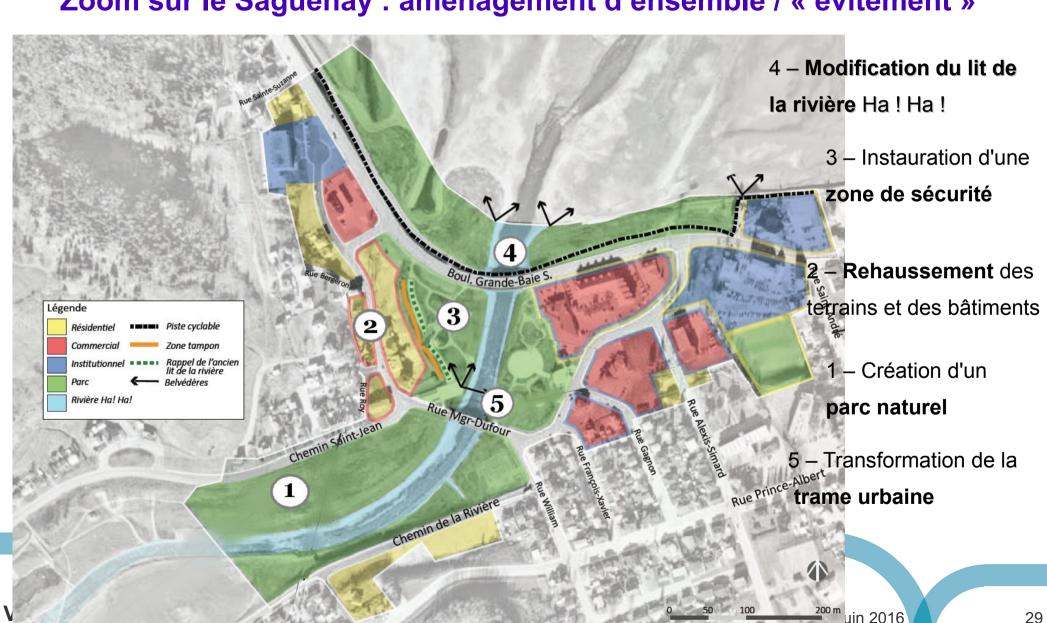


! Peu sur les formes urbaines préconisées, usages des bâtiments, type d'habitat, etc.



Des pistes pour un aménagement résilient

Zoom sur le Saguenay : aménagement d'ensemble / « évitement »

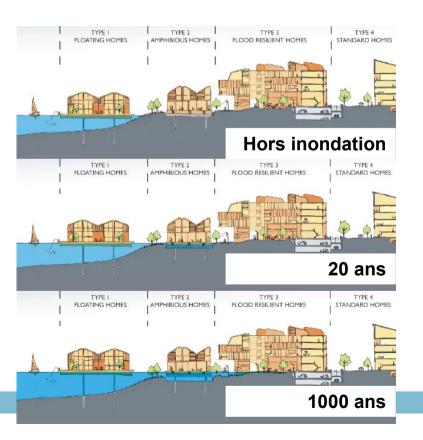


Des pistes pour un aménagement résilient

Projet UFM Dordrecht / Pays-Bas « living with water program »

Enjeux : « concevoir un quartier amphibie », un espace ou l'eau peut circuler sans troubler la vie de ses habitants et les activités économiques, dans un secteur à risque non protégé des crues





Différents aménagements « sectorisés »

Contours de quartier = sur de larges talus

Centre = véritable zone inondable habitée : bâtiments, trottoirs et rues amphibies, flottant ou inondables

Espaces publics = parcs et esplanades en période normale → lacs et ports de plaisance en cas de crue

Une conception innovante : intégrer l'inondation comme un événement inévitable

Source : Baca Architechts

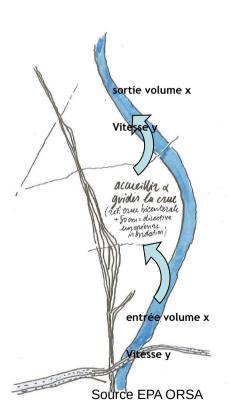
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Des pistes pour un aménagement résilient

Projet Les Ardoines France

Contexte : Opération d'Intérêt National aux portes de Paris, zone fortement inondable

Enjeu : « limiter les atteintes aux personnes et les dommages en cas de crise, de maintenir l'activité et l'attractivité du territoire, d'être résilient, c'est-à-dire de fonctionner a minima en cas de crise et de redémarrer rapidement ensuite »

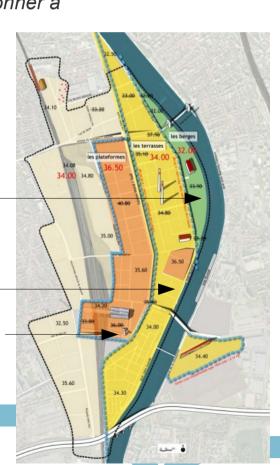


Projet initial: Etagement du site

Décaissement des berges pour un parc public de 10ha pouvant accueillir les crues fréquentes (T > 5 ans)

Terrasse intermédiaire protégée (T= 50ans)

Plateforme supérieure pour les activités les plus stratégiques





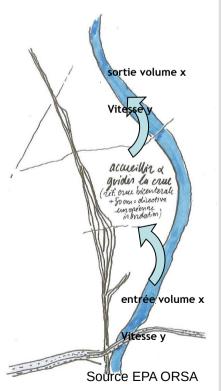
Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Des pistes pour un aménagement résilient

Projet Les Ardoines France

Contexte : Opération d'Intérêt National aux portes de Paris, zone fortement inondable

Enjeu : « limiter les atteintes aux personnes et les dommages en cas de crise, de maintenir l'activité et l'attractivité du territoire, d'être résilient, c'est-à-dire de fonctionner a minima en cas de crise et de redémarrer rapidement ensuite »

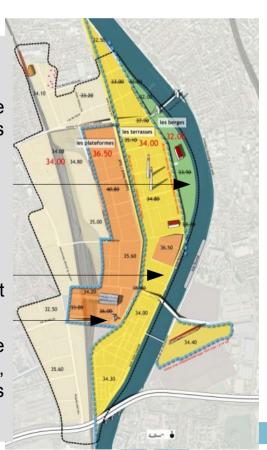


Avantages:

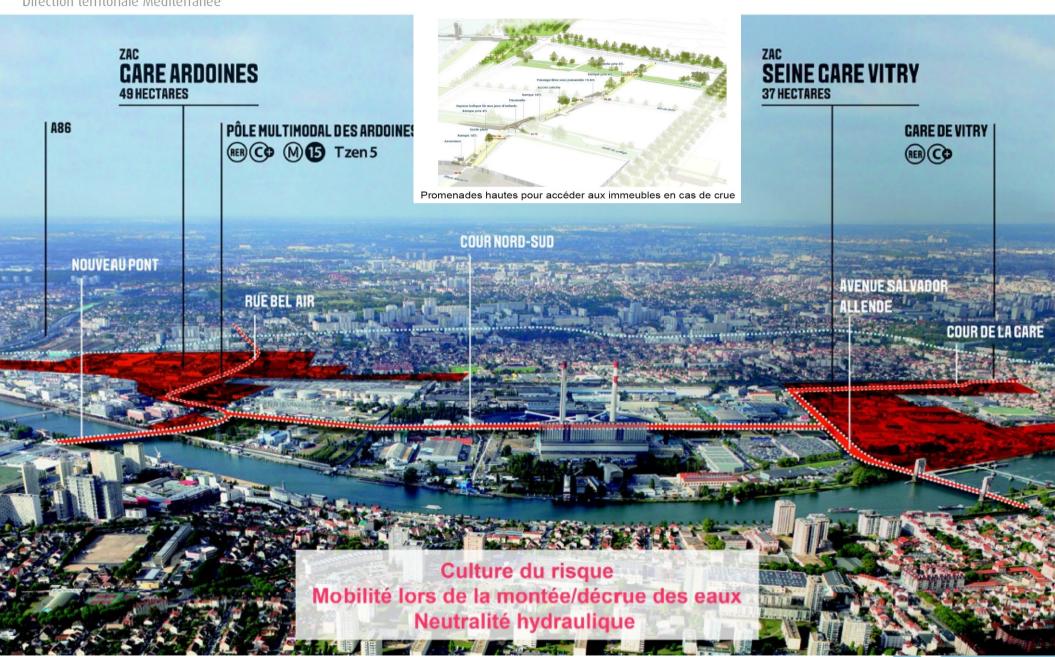
- Une réponse systémique pour la prise en compte du risque inondation et la dépollution des sols (les déblais dépollués deviennent des remblais intéressants)
- Un caractère inondable visible pour les occupants

...et freins:

- un coût élevé, lié au stockage et déplacement des terres,
- des incertitudes sur l'impact hydraulique du projet (élargissement du lit mineur)
- une faisabilité opérationnelle incertaine (complexité de l'organisation sur un territoire étendu de l'acquisition foncière, de façon à répondre aux besoins de déblais et/ou de remblais sur une période de 20 ans)







Vers des aménagements plus résilients ?

Conclusion en 4 points

Point 1 : les objectifs à poursuivre :

- Minimiser les situations de danger,
- **Développer** le territoire sans augmenter sa vulnérabilité, et chercher à la réduire,
- Aménager le territoire en favorisant l'autonomie des populations, minimisant les interventions des services de secours et facilitant le retour à la normale.

Point 2 : les incontournables pour y parvenir :

- S'assurer de critères minimaux (sécurité, confort) dans les bâtis « résidentiels »,
- Sécuriser la continuité des **fonctions essentielles** du territoire (mode dégradé, besoins essentiels de la population) : avec des mesures d'aménagement à **toutes les échelles du territoire**, mais également anticipation, planification de crise,
- Un préalable indispensable : rendre acceptable l'idée du maintien sur place, « conditionner », **préparer la population** à être en partie autonome



Vers des aménagements plus résilients ?

Conclusion en 4 points

Point 3. Une adaptation nécessaire aux spécificités du territoire (pas de copier/coller!) :

- S'appuyer sur des diagnostics territoriaux pour mieux appréhender la réalité du territoire (fonctionnement, vulnérabilité, potentialités)
- Des thèmes à investiguer : accessibilité, réseaux et synergie des équipements, optimisation des espaces, visibilité et culture du risque, fonctionnement social urbain...
- Des vulnérabilités spécifiques à prendre en compte (bâtis, fonction, communautés), des nuances possibles dans le maintien sur place, dans la mobilité...

Point 4. Davantage de partenariats avec les acteurs territoriaux et d'anticipation

- Anticiper pour ne pas « improviser » en période de crise (partenariats, cofinancement...), et pour engager les actions préventives en amont
- Saisir les opportunités : choix de développement du territoire, projet, mutabilité du foncier, dynamiques locales...et anticiper la post-crise (plan de redressement ? nouvelle trajectoire potentielle pour le territoire ?)

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

Direction territoriale Méditerranée

Équipe du Cerema Méd

Sandrine ARBIZZI

Arnaud VILLATTE

Anne CHANAL

Alexandre OCHODNICKY

